

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/49
11 septembre 2003

(03-4809)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

TURQUIE

Déclaration de S.E. M. Kürsad Tüzmen
Ministre d'État chargé du commerce extérieur et des douanes

Je voudrais exprimer nos remerciements au gouvernement mexicain pour son aimable hospitalité et la parfaite organisation de cette cinquième Conférence ministérielle de l'OMC. Je voudrais aussi exprimer notre appréciation pour la qualité du travail du Secrétariat de l'OMC.

Avant d'aborder des questions précises, je tiens à exprimer notre satisfaction devant les mesures prises dans la plupart des domaines de négociation conformément au mandat de Doha depuis la date à laquelle nous avons lancé ce cycle de négociations commerciales qui suscite des attentes diverses.

Il n'a pas été possible d'accomplir les progrès tant souhaités dans certains domaines, mais nous estimons que l'état actuel des négociations, atteint grâce aux efforts et aux contributions exceptionnels de chaque délégation, reflète la ferme volonté d'avancer vers un système commercial plus ouvert, plus équitable, mieux équilibré, plus transparent et plus axé sur le développement. D'ailleurs, comme nous l'avons déclaré et prescrit à Doha, c'était là notre principal objectif.

Nous nous accordons tous à penser, me semble-t-il, que la Conférence ministérielle de Cancún se situe à mi-parcours du Cycle de Doha. Aujourd'hui, conformément à notre objectif commun, ce que nous devons faire à Cancún, c'est donner l'impulsion nécessaire pour conclure ce processus de négociation en traçant les orientations finales à suivre pour parvenir aux résultats souhaités dans le délai prévu.

Ayant cet objectif présent à l'esprit, je tiens particulièrement à exprimer ma satisfaction devant les bons résultats obtenus récemment à propos de la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique. Pour nous, cette initiative est tout à fait dans l'esprit de Doha.

De toute évidence, le processus de réforme de l'agriculture sera au centre de nos délibérations. Étant donné que l'agriculture revêt une importance vitale pour de nombreux pays, notre tâche devrait être ici d'établir un cadre équilibré conduisant à une plus grande libéralisation, de manière que chacun des Membres puisse en tirer quelque profit. Ce cadre devrait englober l'élimination de toutes les subventions ayant des effets de distorsion des échanges; les préoccupations commerciales spécifiques d'un groupe de quelques pays parmi les moins avancés peuvent être examinées dans le contexte des négociations sur l'agriculture.

Par ailleurs, le traitement spécial et différencié, qui fait partie intégrante des négociations, devrait être renforcé pour certains produits et être fondé sur l'autodéclaration et sur des mécanismes de sauvegarde spéciale permettant de répondre aux besoins et préoccupations légitimes des pays en développement.

Les négociations relatives à l'accès aux marchés pour les produits non agricoles sont un autre élément important du Cycle de Doha. Nous attachons une grande importance à ces négociations et nous approuvons sans réserve le mandat défini dans la Déclaration ministérielle de Doha.

À l'issue de ces négociations, nous attendons des réductions substantielles des droits de douane pour les produits industriels et l'élimination de tous les obstacles non tarifaires, sur la base d'un accord équitable, juste et équilibré.

En ce qui concerne les initiatives sectorielles, nous avons le sentiment que les négociations concernant les réductions tarifaires devraient être conduites dans le contexte d'une démarche générale. Toutefois, pour le secteur des textiles et des vêtements, qui a une extrême importance pour les exportations des pays en développement, une approche sectorielle aboutissant à l'harmonisation des tarifs douaniers de tous les Membres sans exception serait la manière la plus appropriée de mettre en œuvre un accès aux marchés réel.

En ce qui concerne les Membres ayant accédé récemment à l'OMC, nous estimons qu'ils devraient assumer les mêmes responsabilités que tous les autres Membres dans le présent cycle de négociations.

Concernant les négociations sur les services, nous sommes satisfaits du résultat obtenu jusqu'à présent. Convaincue que ce secteur nouveau du commerce revêt une importance qui lui est propre et qu'il est riche de possibilités, la Turquie a participé activement et d'une façon constructive aux négociations.

Entre autres questions, l'extension de la protection des indications géographiques à des produits autres que les vins et spiritueux présente un grand intérêt pour de nombreux pays Membres qui se situent à des niveaux de développement différents et la question intéresse aussi les petits et moyens producteurs de nombreux pays en développement.

Nous considérons les questions de Singapour comme des éléments importants du Programme de Doha. En effet, les très importantes délibérations qui vont se dérouler à Cancún sur ces quatre thèmes nous permettront peut-être d'étendre l'efficacité du système commercial multilatéral à d'autres secteurs clés de l'économie internationale. Nous espérons que chacune des questions de Singapour sera étudiée individuellement et traitée d'une manière souple et constructive.

Aujourd'hui, dans quelques heures, nous aurons le plaisir d'accueillir le Népal et le Cambodge au sein de notre famille. Je voudrais les féliciter d'avance de cette réussite.

Nous devrions tous être convaincus que cette communauté mondiale prend des mesures progressives mais judicieuses en faveur de la prospérité de ses membres et qu'elle constitue incontestablement l'instance qui nous permet de mieux comprendre les besoins et intérêts des uns et des autres.

Pour ma part, je suis convaincu que toutes les délégations saisiront l'occasion de faire en sorte que la présente Conférence débouche sur des résultats féconds propres à assurer le succès du Cycle de Doha.
